

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE LA SEINE-MARITIME

Fondée en 1792, reconnue d'utilité publique par le décret du 28 avril 1851, la Société libre d'Émulation de la Seine-Maritime est l'une des plus anciennes sociétés savantes du département.

La société s'intéresse non seulement aux études d'histoire, d'archéologie ou d'ethnographie mais aussi, à la vie économique, sociale et culturelle de la région.

Chaque année, le concours de l'« Émulation » vise à promouvoir les travaux inédits d'histoire, de géographie, d'ethnologie... et d'une manière générale toutes les recherches relatives, de près ou de loin, à la région.

Le « bulletin » de la Société libre d'Émulation est paru de 1796 à nos jours. Un certain nombre de bulletins du XIX^e siècle sont toujours disponibles et on peut ainsi acquérir ou compléter une collection prestigieuse si on est bibliophile.

Chaque bulletin ancien disponible est vendu 10 € (port non compris).

Les bulletins annuels de 1982 à 1989 (série verte) restent en vente au prix de 5 € (port non compris).

Les bulletins plus récents (série bleue) font une large place à la couleur et la couverture est modernisée. On peut les acquérir au prix de 15 € (port non compris) pour l'année 2015, 10 € pour les années 2014 et 2013 (port non compris), 5 € (port non compris) pour les années antérieures.



DEMANDE D'ADMISSION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Tél :

E-mail :

Renseignements facultatifs :

Année de naissance : Profession ou activité :

Centres d'intérêt :

Demande mon admission à la Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Maritime.

À Le

Signature

La cotisation 2018 pour une personne seule est de 25 € et de 35 € pour un couple (tarif France). Pour les résidents en Europe : 35 € et 40 € pour les autres continents. Elle donne droit au service gratuit du Bulletin. L'association étant reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1851, vous êtes invité(e) à faire un don ouvrant droit à réduction d'impôt.

Libeller le chèque postal ou bancaire à l'ordre de "Société libre d'Émulation".

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA SEINE-MARITIME

Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN
www.societe-emulation76.fr



VOYAGE D'ÉTUDE

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 8 SEPTEMBRE 2018

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE CAILLY, COTTÉVRARD ET BELLENCOMBRE

Voyage d'étude organisé en partenariat avec l'association
Histoire et Patrimoine du Haut Cailly,
l'Association de Sauvegarde du **Château de Belленcomb**re

Cailly

- 9H30 - Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes
Présentation du bourg par les cartes postales de la salle des fêtes
par Jean-Claude Parenty
- 10H00 - Visite guidée de l'église par Gilbert Leclerc
- 11H00-12H00 - Découverte du parcours numérique
par Hugues Auvray et Jean-Claude Parenty

Bosc-le-Hard

- Rendez-vous sur le parking de l'église
- 12H30 - Déjeuner au Restaurant *La confiance*

Cottévrard

- Parkings de l'église et de la salle des fêtes
- 14H30-15H45 - Visite guidée de l'église, du presbytère et du prieuré
par Daniel Fauvel

Bellencomb

- Parking de la salle des fêtes, route de Saint-Saëns
- 16H15-17H30 - Visite guidée de l'opération de sauvegarde des ruines
du château de Belленcomb
- par Lionel Gaudefroy, président de l'association
- 17H30 - **Fin du voyage d'étude**

Observations :

Il n'est pas prévu de car pour cette excursion.
Chaque participant doit se rendre à Cailly avec son propre véhicule.
Le covoiturage est conseillé. Merci de préciser si vous acceptez d'assurer ce service pour des
personnes ne disposant pas de véhicule.

Pour s'inscrire, il faut être membre de l'association ou le devenir.

Société Libre d'Émulation de la Seine-Maritime
190, rue Beauvoisine 76000 ROUEN

À la découverte du patrimoine de Cailly, Cottévrard et Belленcomb

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Je participerai à la sortie organisée le samedi 8 septembre 2018.

Prix : visites, restaurant et frais divers compris : 30 Euros.

Je m'inscris pour personne(s)

Je joins un chèque de établi à l'ordre de la Société Libre d'Émulation de
la Seine-Maritime.

A..... le signature

Le nombre de places étant limité, une réponse rapide de votre part serait souhaitable.
Les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion sont priées de se faire connaître.

Partie à détacher et à renvoyer

